

Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) COSMOSS



Membres de la TIR-SHV

Mylène Blanchette
Coordonnatrice
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Christine Desjardins
Agente de planification
Direction de la santé publique
CISSS du Bas-Saint-Laurent

Katy Dumont
Conseillère en transformation alimentaire et
développement régional
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation

Anik Truchon
Directrice
Réseau des services à la petite enfance de l'Est-du-
Québec

Andrée Lambert
Agente de planification
Direction de la santé publique CISSS du Bas-Saint-
Laurent

Nicole Lavoie
Directrice générale
Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent

Jean-François Gagnon
Conseiller régional
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Éric Plourde
Directeur général
Réseau du Sport Étudiant du Québec, Est-du-Québec

Lucille Porlier
Directrice générale Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent

Geneviève Readman
Coordonnatrice des ressources éducatifs
Centre de services scolaire des Phares

Emma Savard
Directrice générale
COSMOSS Bas-Saint-Laurent

Audrey Plouffe
Directrice adjointe au développement social
Collectif régional de développement du Bas-Saint-
Laurent

Steve Joncoux
Chercheur et chargé de projet au LLio - Centre
collégial de transfert en innovation ouverte
Cégep de Rivière-du-Loup
Représentant de la Fab-Région Bas-Saint-Laurent

Marc Bernier
Chef de projet
M361

Sommaire du Plan d'action 2022-2025

Le plan d'action 2022-2025 de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) COSMOSS est le fruit d'une planification concertée de ses membres.

Il vise à améliorer la santé et la qualité de vie des jeunes et des familles et à réduire les inégalités sociales de santé. Il s'appuie également sur le plan d'action interministériel (PAI-2) 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

Le résumé de ce plan 2022-2025 est présenté dans un souci d'information, de cohérence et de complémentarité des actions.

Trois thèmes sont au coeur de ce plan d'action :

- 1 Saine alimentation pour tous**
- 2 Mode de vie physiquement actif**
- 3 Mobilisation et synergie partenariale**

Avec des orientations et moyens pour :

- Soutenir les environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance.
- Soutenir la réalisation de projets favorisant un mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes.
- Favoriser la mobilité active et sécuritaire.
- Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.



ORIENTATION 1

Accès aux connaissances en alimentation pour l'ensemble des organisations concernées dans les communautés du Bas-Saint-Laurent.

Objectif 1.1

Contribuer au rayonnement des bons coups et des pratiques porteuses en matière de saine alimentation.

Actions

- 1.1.1 Créer et accompagner une communauté de pratique régionale sur les enjeux d'accès physique et économique aux aliments.
- 1.1.2 Promouvoir et mettre en valeur les initiatives locales, régionales et nationales porteuses via notamment la diffusion de courriels ciblés.

Objectif 1.2

Soutenir le développement d'une culture évaluative dans les organisations œuvrant pour l'accès à une alimentation saine et locale.

Action

- 1.2.1 Offrir une formation sur l'évaluation participative aux organisations œuvrant pour l'accès à l'alimentation afin de les outiller à évaluer leurs actions.

Objectif 1.3

Faciliter l'accès à l'expertise et à l'offre de formation pour les personnes ressources dans les communautés.

Action

- 1.3.1 Assurer une veille des besoins de formation et soutenir l'organisation de formations adaptées.

ORIENTATION 2

Présence accrue d'aliments sains et locaux dans les milieux de vie, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

Objectif 2.1

Soutenir le déploiement et la consolidation d'initiatives visant une présence accrue d'aliments sains et locaux dans les communautés défavorisées et isolées géographiquement.

Actions

- 2.1.1 Soutenir le monde scolaire et les organisations qui l'entourent dans des projets structurants facilitant l'accès à des collations pour les jeunes.

Actions (suite)

- 2.1.2 Soutenir les communautés locales dans l'adoption de stratégies visant à favoriser l'accès physique et économique en fonction des besoins identifiés.
- 2.2.3 Évaluer les besoins et soutenir l'amélioration des installations des organismes de récupération alimentaire.

Objectif 2.2

Accompagner les organisations volontaires vers des pratiques d'approvisionnement en aliments sains et locaux.

Actions

- 2.2.1 Faire le portrait de la distribution alimentaire dans les écoles du Bas-Saint-Laurent.
- 2.2.2 Explorer la transition vers un approvisionnement plus sain et local dans les services alimentaires des écoles selon les besoins des milieux.
- 2.2.3 Faire le suivi du déploiement de la démarche des *Petits ambassadeurs*, la faire évoluer avec les besoins du Bas-Saint-Laurent et l'évaluer.
- 2.2.4 Favoriser la création de liens entre les organismes de récupération alimentaire et les entreprises.

ORIENTATION 3

Contribution à une vision régionale commune d'un système alimentaire durable de proximité.

Objectif 3.1

Favoriser l'arrimage des partenaires pour un système alimentaire durable de proximité (SADP).

Actions

- 3.1.1 Travailler à l'élaboration d'une vision régionale d'un système alimentaire durable de proximité en collaboration avec les organisations concernées et en clarifiant les rôles de celles-ci.
- 3.1.2 Faire le portrait des acteurs et instances régionales et des territoires de MRC œuvrant pour la SAPT; en faire la promotion et la diffusion.
- 3.1.3 Organiser au moins un rendez-vous des organisations locales et régionales sous la bannière *Nourrir le Bas-Saint-Laurent* et sur des thématiques pertinentes dans l'évolution du système alimentaire durable de proximité (SADP) au Bas-Saint-Laurent.
- 3.1.4 Mettre en réseau et soutenir la mobilisation pour favoriser la mise en œuvre d'actions en lien avec le Chantier sur le transport des aliments au Bas-Saint-Laurent.

2 Mode de vie physiquement actif



ORIENTATION 1

Accès aux connaissances et programmes reconnus en matière de mode de vie physiquement actif.

Objectif 1.1

Faciliter l'accès à l'information, à l'expertise, à l'offre de formation ainsi qu'à l'offre de services des partenaires régionaux pour les acteurs clés des communautés.

Actions

- 1.1.1 Développer une stratégie de sensibilisation sur les comportements sédentaires qui s'adresse au personnel enseignant du primaire et du secondaire ainsi qu'au personnel des services de garde de la petite enfance. Fournir un bottin d'actions et de programmes à déployer dans les écoles et CPE qui sont reconnus.
- 1.1.2 Produire un outil sur les programmes des partenaires régionaux afin de bien faire connaître leur offre de service respective conjuguée avec des rencontres d'arrimages avec les agents d'accompagnement locaux COSMOSS.

Objectif 1.2

Contribuer au rayonnement des bons coups et des pratiques porteuses en matière de mode de vie physiquement actif

Action

- 1.2.1 Promouvoir et mettre en valeur les initiatives locales, régionales et nationales porteuses via la diffusion de courriels ciblés.

ORIENTATION 2

Contribution à des chantiers régionaux qui visent à contrer la sédentarité et à faire bouger les jeunes et leur famille.

Objectif 2.1

Soutenir les écoles et les CPE dans la mise en place d'actions favorisant un mode de vie physiquement actif chez les jeunes en priorisant les milieux défavorisés.

Actions

- 2.1.1 Poursuivre le projet-pilote *Grandir en nature* en service de garde (CPE et RSG) tout en s'assurant de l'évaluation continue du projet et sa pérennité.
- 2.1.2 Promouvoir l'intégration de l'éducation par la nature dans le milieu scolaire selon les besoins des milieux.

Objectif 2.2

Soutenir les communautés afin de rehausser l'offre d'activités physiques et sportives, de plein air et récréatives ainsi que des conditions favorisant le transport actif utilitaire et récréatif.

Actions

- 2.2.1 Soutenir financièrement l'élaboration de plans de mobilité durable et de sécurité routière-volet déplacements actifs et les actions en découlant avec la Direction de la santé publique.
- 2.2.2 Tracer un état de situation par tranche d'âges des programmes *Accès loisirs* et autres programmes similaires déployés sur l'ensemble du territoire et favoriser un maillage pour le développement de meilleures approches.

3 Mobilisation et synergie partenariale



Alors que la mobilisation et la collaboration sont au coeur de la réussite de ce plan d'action, différentes actions de concertation, d'information et de soutien sont prévues à ce thème. Entre autres :

- Faire rayonner l'apport de la TIR-SHV auprès des paliers décisionnels et des organisations concernées.
- Mobiliser les organisations et personnes clés autour des environnements favorables à la santé.
- Accorder un soutien financier aux concertations locales COSMOSS afin qu'elles réalisent des projets favorisant un mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes.
- Tenir une rencontre régionale rassemblant les membres de la TIR-SHV et les comités locaux COSMOSS en saines habitudes de vie pour partager des plans d'actions respectifs et saisir les opportunités de complémentarité.

La **TIR-SHV de COSMOSS Bas-Saint-Laurent** est un espace de concertation et de réseautage des personnes et organisations qui œuvrent à l'adoption et au maintien des saines habitudes de vie. Elle a pour mandat de les mobiliser autour d'un plan d'action commun où les forces et les expertises de chacune sont mises à profit pour rendre les environnements favorables à la santé des jeunes et des familles.

Plus particulièrement, les rôles de la TIR-SHV sont de :

- Soutenir la formation et le perfectionnement des intervenants et acteurs de la région
- Promouvoir, soutenir et mettre en valeur des politiques, mesures et initiatives favorables aux environnements
- Mobiliser, influencer et mettre en réseau des acteurs régionaux et des ressources professionnelles
- Soutenir le développement d'une culture évaluative
- Identifier des besoins et opportunités des communautés et des régions

Membre du Collectif TIR-SHV



Nous joindre

Marie-Pier Lizotte

Coordonnatrice
TIR-SHV COSMOSS
Téléphone : 418 750-8423
Courriel : mplizotte@cosmoss.qc.ca

Ariane Lebel

Agente de développement
TIR-SHV COSMOSS
Téléphone : 418 576-0792
Courriel : aabel@cosmoss.qc.ca

